



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 22/05/2025

Echéance le : 30/06/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document 5209621		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5966783		
Désignation						N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €
** BL 5966783 DU 22/05/2025 **																
PEUGEOT PARTNER Camionnette/Monospace 1.6 BlueHDI																
COMMENTAIRE R.A. : PEUGEOT PARTNER Camionnette/Monospace 1.6 BlueHDI																
NUMERO DE COMMANDE :																
E:KIT DISTRI+POMPE A EAU						1684891880 C4BA08		1,00		4	238,31		40,00	142,99		142,99
E:COURROIE TRAPEZOIDALE AM						1612162280 C3BF03		1,00		4	24,71		48,00	12,85		12,85
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 155,84																
CHER CLIENT																
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5209621	0165285	5966783
Echéance le : 30/06/2025		
22/05/2025		187,01



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.